



Wallonie

Commune de MONS

URBANISME AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est **Monsieur BELMIR agissant pour Monsieur SADAD LACHHEB** demeurant à Rue des Droits de l'Homme 2/2.1 à 7000 MONS

Le terrain concerné est situé à Avenue des Bassins 16 à 7000 MONS et cadastré Mons 2 div section A n° 180B7

Le projet consiste en la transformation d'un immeuble pour la création de 3 appartements et présente les caractéristiques suivantes :

Articles de l'enquête : Article D.IV.40 - Dérogation à un plan ou aux normes d'un guide régional

Dérogations : à une ou des norme(s) du Guide Régional d'Urbanisme

Détail concernant les dérogations : Articles 414 et 415 du GRU : Accessibilité des personnes à mobilité réduite

Ici, la différence de niveau entre le trottoir et le rez-de-chaussée est d'environ 40cm et le bien présente des marches.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article - D.IV.40 - R.IV.40-1. - D.VIII.13 - du Code du Développement Territorial.

Le dossier est consultable, pendant la période de publicité, au service de l'Urbanisme de la Ville de Mons, sis rue Neuve, 17, **uniquement sur rendez-vous**, les jours ouvrables, et dans le respect des normes de distanciation sociales. Le rendez-vous peut être pris en téléphonant au 065/40.55.70 ou à l'adresse suivante virginie.denardi@ville.mons.be

Conformément à l'article D.VIII.7 du CoDT, une consultation du dossier jusqu'à 20 heures est possible, également sur rendez-vous, pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de Mme Robin téléphone : 065/40.55.61 mail : urbanisme@ville.mons.be les **08 /12/2020 et 15/12/2020** jusqu'à 20 heures

L'enquête publique est ouverte le 07/12/2020 et clôturée le 21/12/2020

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal,
- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Collège communal, Hôtel de Ville, Grand'Place 22 à 7000 Mons
- par télécopie au numéro : 065/40.55.09

- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@ville.mons.be
- remises en mains propre à Mr Picry ou Mr Bulazar dont le bureau se trouve rue Neuve 17 à 7000 Mons en prenant rendez-vous au 065/40.55.70

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **AU 1770/RM**

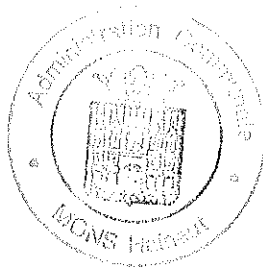
Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Mr Picry ou Mr Bulazar ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : Rue Neuve 17 à 7000 Mons, le **21/12/2020** à 10h00.

La personne chargée de donner des explications sur le projet est **Monsieur DESMARETS** dont le bureau se trouve rue Neuve 17 à 7000 Mons

Pour la Directrice Générale,
Cécile Brulard

Christian Leriche (s)
Directeur Adjoint



Pour le Bourgmestre,
Nicolas Martin

Maxime Pourtois (s)
L'Echevin délégué